

S.T.E.M.E.
Société à responsabilité limitée
au capital de 150 000 euros
Siège social : 15 rue de la Distillerie
59229 TETEGHEM COUDEKERQUE VILLAGE
534 433 388 RCS DUNKERQUE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 23 juin 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 141 206,80 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	141 206,80 euros
A titre de dividendes aux associés	70 000,00 euros
Soit 0,47 euros par part	
Le solde	71 206,80 euros
En totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 360 859,45 euros.	

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 70 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale décide d'approuver la prise en charge par la Société des cotisations sociales dues le cas échéant sur les dividendes versés au gérant majoritaire.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis, l'année de leur versement, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6 % (taux applicable depuis le 1^{er} janvier 2026). Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40%.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

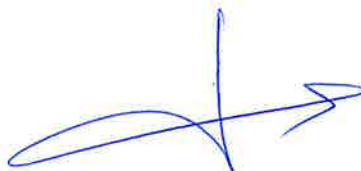
L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 136-3, II, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 23 juin 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**Certifié conforme
La Gérance**





FIDAC EXPERTS

Société d'Expertise Comptable d'Organisation et de Gestion

SARL au capital de 1.008.198 €
Inscrite au tableau de l'ordre de LILLE

SARL S.T.E.M.E.

15 rue de la Distillerie

59229 TETEGHEM COUDEKERQUE VILLAG

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025



Autres Cabinets :

31 Rue des Soupirants - 62100 CALAIS
Tél : 03.21.46.07.46 - Fax : 03.21.96.90.46

348 Avenue de ST-Omer - 62160 ARDRES
Tél : 03.21.35.44.48 - Fax : 03.21.36.73.70

CABINET DE

12 Place de l'Yser - 59140 DUNKERQUE
Tél : 03.28.58.08.18

Exemplaire : Greffe

Sommaire

Etats de Synthèse	2
Bilan Actif	3
Bilan Passif	4
Compte de Résultat 1/2	9
Compte de Résultat 2/2	10
Annexes	53

Etats de Synthèse

Bilan Actif

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Règlement ANC 2022-06					
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	4 404	4 404		
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations tech., mat. et outillage indus.	146 368	86 022	60 347	60 494
	Autres immobilisations corporelles	266 836	83 184	183 652	199 592
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	2 700		2 700	4 200
Total de l'actif immobilisé (III)		420 308	173 609	246 699	264 286
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières et autres approvisionnements				
	En-cours de production				26 098
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	514 140		514 140	361 493
	Autres créances	307 436		307 436	197 973
	Charges constatées d'avance	16 970		16 970	26 516
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres	200		200	
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	1 236 620		1 236 620	1 075 342
Total de l'actif circulant (IV)		2 075 365		2 075 365	1 687 422
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecart de conversion et différences d'évaluation				
	Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DEL'ACTIF (I à VII)	2 495 673	173 609	2 322 064	1 951 709

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an

(2) dont créances à moins d'un an

1 500

838 546

587 482

SARL S.T.E.M.E.

Bilan Passif

		31/12/2025	31/12/2024
Règlement ANC 2022-06			
Capitaux Propres	Capital (dont versé 150 000)	150 000	150 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale	15 000	8 030
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	289 653	27 658
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	141 207	368 965
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total des capitaux propres		595 859	554 653
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques	107 678	
	Provisions pour charges		35 988
Total des provisions		107 678	35 988
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières divers (2)		
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	165 195	157 315
	Dettes fiscales et sociales	635 153	742 500
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	386 679	451 283
	Produits constatés d'avance	431 500	9 970
Total des dettes (1)		1 618 527	1 361 068
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif			
TOTAL PASSIF		2 322 064	1 951 709
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		1 618 527	1 039 856
(2) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat 1/2

Règlement ANC 2022-06			31/12/2025	31/12/2024	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaire	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	384		384	
	Production vendue	4 662 029		4 662 029	6 441 574
	Montant net du chiffre d'affaires	4 662 413		4 662 413	6 441 574
	Production stockée			(26 098)	(898 009)
	Production immobilisée				
	Subventions				
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				34 321
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			15 000	
	Autres produits			11 922	2 482
Total des produits d'exploitation			4 663 237	5 580 368	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stocks				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements			151 803	184 103
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (1)			634 227	832 231
	Impôts, taxes et versements assimilés			52 079	59 321
	Salaires			2 751 006	3 188 355
	Cotisations sociales			794 145	845 989
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			51 426	44 169
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
	Dotations aux provisions			71 690	
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			14 117	
	Autres charges			2 774	36 204
Total des charges d'exploitation			4 523 267	5 190 372	
RESULTAT D'EXPLOITATION			139 969	389 995	

(1) Y compris :

- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

SARL S.T.E.M.E.

Compte de Résultat

2/2

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
RESULTAT D'EXPLOITATION		139 969	389 995
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)		
	Autres intérêts et produits assimilés (2)	37	39
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits des cessions d'immobilisations financières		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des produits financiers		37	39
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (3)		
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières			
RESULTAT FINANCIER		37	39
RESULTAT COURANT avant impôts		140 007	390 034
Produits exceptionnels			17 221
Charges exceptionnelles			38 290
RESULTAT EXCEPTIONNEL			(21 069)
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices		(1 200)	
Total des produits		4 663 274	5 597 627
Total des charges		4 522 067	5 228 663
BENEFICE OU PERTE		141 207	368 965
(2) dont produits concernant les entités liées			
(3) dont intérêts concernant les entités liées			

Annexes

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 322 064** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **4 663 274** euros et un total **charges** de **4 522 067** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **141 207** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Faits Caractéristiques

1) Les droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite ne sont pas comptabilisés.

2) La société STEME a été déclarée en état de cessation de paiement par jugement du Tribunal de Commerce de Dunkerque le 20 juin 2017. Un plan d'apurement du passif a été arrêté par jugement du Tribunal de Commerce le 26 juin 2018.

3) Provisions pour charges :

La société STEME a un litige avec un salarié de l'entreprise devant le conseil des Prud'hommes.

Il a donc été comptabilisé une dotation sur provision pour charges de 71 689.90€.

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations	Diminutions			
			Reévaluations	Acquisitions, créations, apport, et virements de poste à poste	Virements de poste à poste	Cessions ou mise hors service	
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Autres immobilisations incorporelles	4 404					4 404
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 404					4 404
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	137 815		24 438		15 885	146 368
	Instal., agencement, aménagement divers	164 705					164 705
	Matériel de transport	70 487		24 108		14 956	79 639
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	25 591		910		4 008	22 493
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	398 598		49 456		34 849	413 204
FINANCIERES	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	4 200		(1 500)			2 700
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	4 200		(1 500)			2 700
TOTAL		407 202		47 956		34 849	420 308

Amortissements

Règlement ANC 2022-06

		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
					Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles			4 404			4 404
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			4 404			4 404
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels			77 321	24 585	15 885	86 022
	Autres Instal., agencement, aménagement divers			21 933	11 384		33 318
	Matériel de transport			18 587	12 999	839	30 747
	Matériel de bureau, mobilier			20 670	2 457	4 008	19 119
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES				138 511	51 426	20 732	169 205
TOTAL				142 915	51 426	20 732	173 609

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Règlement ANC 2022-06		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMEENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges		107 678		107 678
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	35 988	(35 988)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		35 988	71 690		107 678
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL		35 988	71 690		107 678
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			71 690		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

SARL S.T.E.M.E.

Créances et Dettes

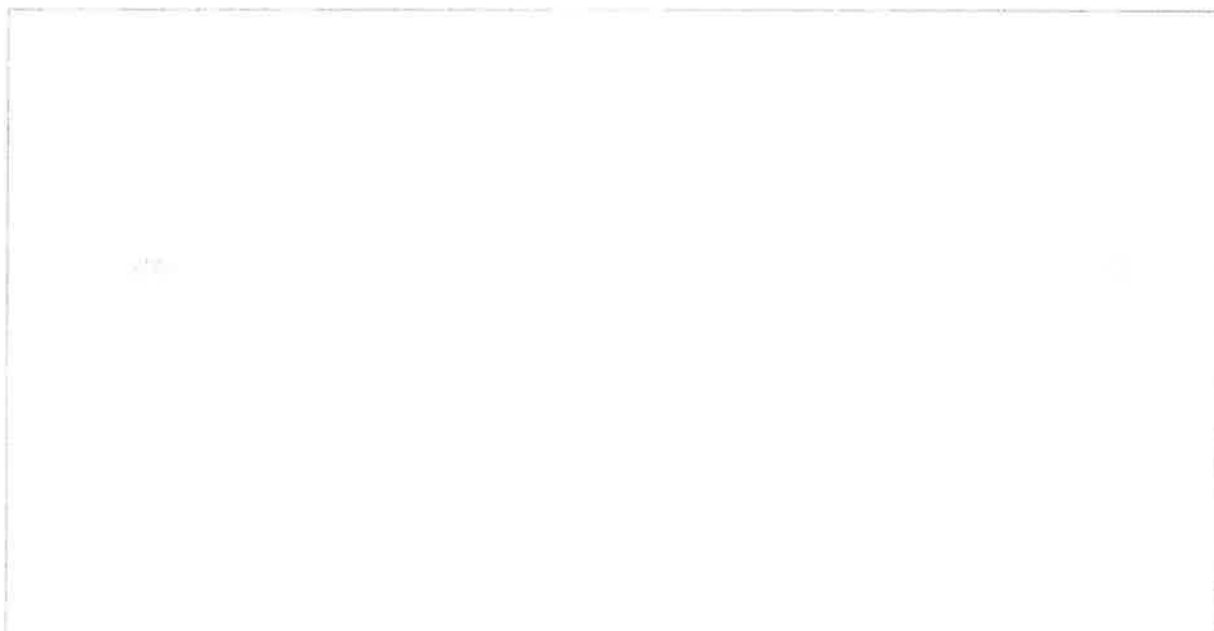
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	2 700		2 700
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	514 140	514 140	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	1 200	1 200	
	Taxes sur la valeur ajoutée	19 863	19 863	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	286 373	286 373	
	Charges constatées d'avance	16 970	16 970	
	TOTAL DES CREANCES	841 246	838 546	2 700
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	165 195	165 195		
	Personnel et comptes rattachés	310 044	310 044		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	235 347	235 347		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	68 904	68 904		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	20 859	20 859		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	386 679	386 679		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	431 500	431 500		
	TOTAL DES DETTES	1 618 527	1 618 527		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Produits à recevoir (avec détail)

Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	270 228	224 991	45 237	20,11
Autres créances	16 184	719	15 465	N/S
TOTAL	286 412	225 710	60 702	26,89



Charges à payer (avec détail)

Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	37 297	71 478	(34 182)	-47,82
Dettes fiscales et sociales	329 253	341 846	(12 593)	-3,68
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	55 204	57 933	(2 729)	-4,71
TOTAL	421 754	471 257	(49 503)	-10,50

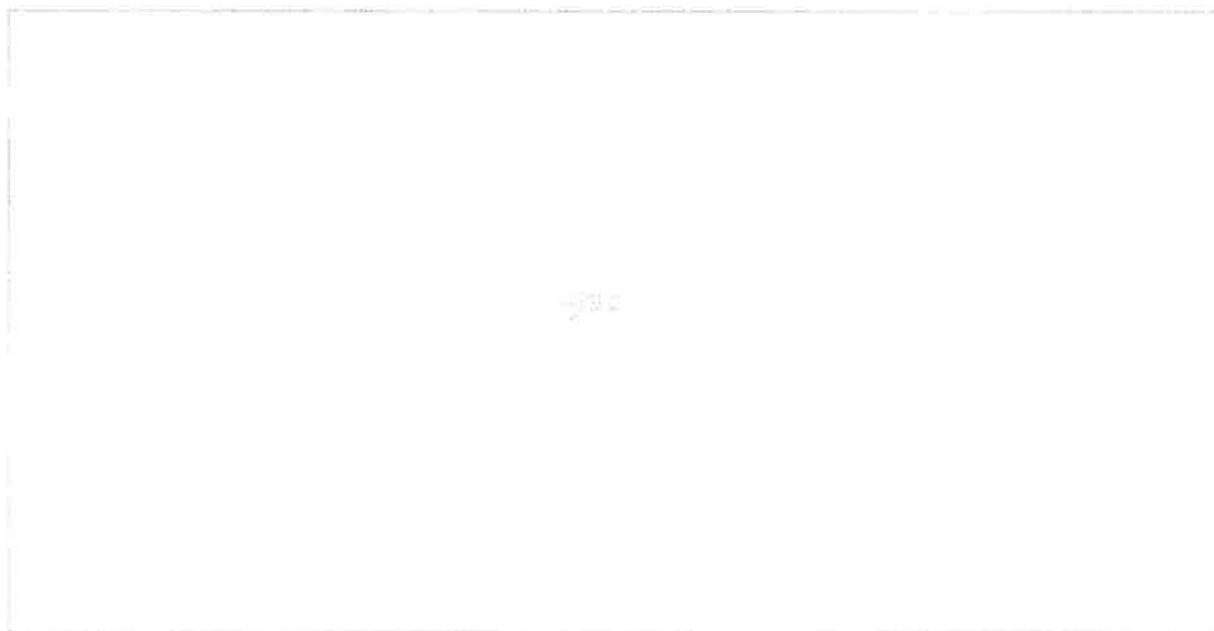
Charges constatées d'avance (avec détail)

	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	16 970	26 516	(9 546)	-36,00
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	16 970	26 516	(9 546)	-36,00

SARL S.T.E.M.E.

Produits constatés d'avance (avec détail)

	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION	431 500	9 970	421 530	NS
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL	431 500	9 970	421 530	NS



Capital social

		31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		150 000,00	1,0000	150 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		150 000,00	1,0000	150 000,00